

## 2.3 Accompagner l'activité des stagiaires durant son stage

### **Pourquoi ?**

Les premiers temps de stage assurent les conditions de base à un stage formatif pour les stagiaires et constructif pour l'ensemble des partenaires. Il s'agit toutefois d'assurer un suivi continu dans l'encadrement. L'immersion dans l'activité professionnelle ne suffit pas pour apprendre un métier exigeant, même après quelques jours de familiarisation bien encadrés.

### **Comment ?**

L'organisation du temps consacré à l'encadrement des stagiaires permet de multiples feedbacks formatifs. Elle complète d'autres moments d'échanges plus informels ou d'actions montrant la mise en œuvre de compétences professionnelles. Ainsi, prévenir les enfants verbalement de ses faits et gestes permet non seulement à ceux-ci, mais aussi au stagiaire, d'anticiper et de prendre part aux événements qui les concernent. Comme le souligne De Backer (2004), le tutorat suppose non seulement de savoir montrer et reproduire, mais aussi de verbaliser son action. L'enjeu d'acquisition de compétences ne se réalise pas seulement en faisant voir, en faisant avec, mais aussi en faisant réfléchir. Elle suppose la capacité de verbalisation et le recul réflexif par rapport aux actes posés et leurs fondements.

### **Quoi ?**

Il n'est pas toujours facile de savoir ce qui est attendu d'un(e) stagiaire de la part du corps enseignant. Comme déjà souligné, une concertation avec l'ensemble des professeurs concernés est indispensable pour savoir le plus précisément possible ce qui a été déjà appris au préalable à l'école, les compétences attendues dans tel ou tel stage et ajuster son accompagnement en fonction. Une progression est indispensable depuis le tout premier stage (découverte du métier et du milieu professionnel) jusqu'au dernier stage en fin de parcours de formation (confirmation des compétences professionnelles acquises). Une progression est également visée au cours d'un même stage et est définie à partir d'un contrat qui implique toutes les parties : stagiaire, tuteur/milieu d'accueil, professeur/établissement d'enseignement. Elle détermine l'accompagnement individualisé et en équipe (voir Fiche 11) axé sur :

- ▶ l'observation (Fiche 12),
- ▶ la prise en charge des enfants et l'accueil des parents (Fiche 13),
- ▶ l'implication dans le projet d'accueil (Fiche 14),
- ▶ l'évaluation formative (Fiche 15).